

REC. À LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE
23 MARS 2026

COMMUNE DE SARDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2026/18**

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, TERRACOL Sandra, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David part à 18h55, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Était absent et excusé :

M David CHASSAGNE donne pouvoir à M Jérôme AUGUSTYNIAK

Secrétaire de séance : Angélique THELIOL

Objet : Désignation des membres pour la commission de délégation de service public (DSP)

Monsieur le Maire précise suivant l'article L.1414-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) la composition de la CDSP pour une commune de moins de 3 500 habitants est composée par le maire, Président, et par trois membres du conseil municipal. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Décide de voter à main levée, à la suite de l'élection ont été élus :

Candidats titulaires : Jérôme CANDORET, Christian GAUTHIER, David CHASSAGNE

Candidats suppléants : Patricia ANGELINI, Sandrine CANTHE, Pierre DUGUET

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 20/03/2026

Publié, le 27/03/2026

Transmis, le 23/03/2026

Certifié exécutoire

Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

La secrétaire de séance, Angélique THELIOL

